

VILLE DE SAINT-BASILE
20, rue Saint-Georges,
Saint-Basile (Québec) GOA 3G0
Téléphone : (418) 329-2204
Télécopieur : (418) 329-2788
www.saintbasile.qc.ca

Saint-Basile, le 17 juillet 2008

A: Syndicat des travailleurs et
travailleuses des postes



Veuillez trouver ci-inclus copie de notre
résolution no : 148-C7-2008



Accusons réception de votre communication
en date du :

en date du : 14 juillet 2008



Les documents ci-joints sont pour votre
information :



Elle a été soumise à :



Veuillez trouver ci-inclus les documents
suivants à savoir :



Elle sera soumise à la prochaine réunion du
du conseil que sera tenue le :

Remarques : Suite à votre correspondance reçue
le 25 juin 2008 (Demande urgente de mémoire)

Ville de Saint-Basile

Par :

Lucie Lamoignon assg.

RÉSOLUTION

À LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE 14 juillet 2008 ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS SON HONNEUR LE MAIRE SUPPLÉANT Claude Lefebvre.

ET LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Réjean Leclerc
Lise Julien

Yves Walsh
Denys Leclerc

148-07-2008

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est **proposé par** Monsieur Réjean Leclerc, **appuyé de** Monsieur Denys Leclerc **et résolu à l'unanimité des conseillers présents:**

Que la Ville de Saint-Basile fasse parvenir la présente résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté.


SIGNÉ

Jean Poirier
Maire

SIGNÉ

Roger Proulx
Secrétaire-trésorier

VRAIE COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 17 juillet 2008.

PAR: 
Roger Proulx
Secrétaire-trésorier